



Assemblée générale

Distr. limitée
24 avril 2017
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Soixantième session

Vienne, 7-16 juin 2017

Ordre du jour provisoire annoté*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Déclaration de la présidence.
4. Débat général.
5. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
6. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-quatrième session.
7. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-sixième session.
8. Espace et développement durable.
9. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
10. L'espace et l'eau.
11. Espace et changement climatique.
12. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
13. Rôle futur du Comité.
14. Questions diverses.
15. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

* Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines parce qu'il a fallu attendre la finalisation du rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-sixième session, tenue du 27 mars au 7 avril 2017.



II. Annotations¹

1. Ouverture de la session

La soixantième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'ouvrira le mercredi 7 juin 2017 dans la matinée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour aura lieu immédiatement après l'ouverture de la session.

3. Déclaration de la présidence

Une fois l'ordre du jour adopté, le Président fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa cinquante-neuvième session.

4. Débat général

Le Comité commencera ses travaux de fond par un débat général. En principe, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes.

5. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 14 de sa résolution 71/90, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens permettant de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques, et de lui en rendre compte à sa soixante-douzième session, et est convenue que le Comité devrait continuer d'examiner la perspective plus large de la sécurité dans l'espace et des aspects connexes qui pourraient contribuer à garantir que les activités spatiales soient entreprises de manière responsable et en toute sécurité, notamment les moyens de promouvoir la coopération internationale, régionale et interrégionale à cette fin.

À sa cinquante-neuvième session, le () Comité est convenu que ses États membres devraient être invités à communiquer leurs vues sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales, sur le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux sur les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales (voir [A/68/189](#)) et sur le rapport spécial de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales intitulé "Rôle des organismes des Nations Unies s'agissant d'aider les États Membres à mettre en œuvre les mesures de transparence et de confiance relatives aux activités spatiales" ([A/AC.105/1116](#)) ([A/71/20](#), par. 271 et 272).

Le Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant les réponses reçues de ses États membres ([A/AC.105/1145](#) et Add.1).

6. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-quatrième session

Conformément au paragraphe 8 de la résolution [71/90](#) de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa cinquante-quatrième session, a examiné les questions de fond suivantes:

- a) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales ([A/AC.105/1138](#), par. 46 à 64);
- b) L'espace au service du développement socioéconomique durable ([A/AC.105/1138](#), par. 65 à 80 et annexe I, par. 22 à 24);

¹ Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

- c) Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre (A/AC.105/1138, par. 81 à 97);
- d) Débris spatiaux (A/AC.105/1138, par. 98 à 133);
- e) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes (A/AC.105/1138, par. 134 à 152);
- f) Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite (A/AC.105/1138, par. 153 à 178);
- g) Météorologie de l'espace (A/AC.105/1138, par. 179 à 201);
- h) Objets géocroiseurs (A/AC.105/1138, par. 202 à 218);
- i) Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/1138, par. 219 à 237 et annexe II);
- j) Viabilité à long terme des activités spatiales (voir A/AC.105/1138, par. 238 à 273 et annexe III);
- k) Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans préjudice du rôle de l'Union internationale des télécommunications (A/AC.105/1138, par. 274 à 285);
- l) Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/1138, par. 286 à 292).

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Le Comité sera saisi du rapport sur l'atelier ONU/République islamique d'Iran sur l'exploitation des techniques spatiales pour la surveillance des tempêtes de poussière et des sécheresses dans la région du Moyen-Orient tenu à Téhéran du 5 au 9 novembre 2016 (A/AC.105/1132), qui a été communiqué au Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquante-quatrième session sous la forme d'un document de séance (A/AC.105/C.1/2017/CRP.22).

Il sera également saisi du rapport de l'atelier ONU/Népal sur les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite tenu à Katmandou du 12 au 16 décembre 2016 (A/AC.105/1149), qui a été communiqué au Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquante-quatrième session sous la forme d'un document de séance (A/AC.105/C.1/2017/CRP.19).

Au paragraphe 23 de sa résolution 71/90, l'Assemblée a engagé les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l'Organisation des Nations Unies à continuer de promouvoir la participation des femmes à leurs programmes d'éducation, et est convenue qu'ils devraient continuer à rendre compte de leurs activités au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Le Comité sera saisi du rapport de la Réunion internationale d'experts ONU/Allemagne sur le partenariat mondial pour l'utilisation d'applications des techniques spatiales aux fins de la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) les 1^{er} et 2 décembre 2016 (A/AC.105/1148).

Utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace

Le Comité sera saisi du rapport sur les progrès accomplis dans l'application du Cadre de sûreté pour les applications de sources d'énergie nucléaire dans l'espace et des recommandations quant aux travaux futurs (A/AC.105/C.1/112).

Viabilité à long terme des activités spatiales

À sa cinquante-neuvième session, le Comité est convenu de prolonger le plan de travail du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales au titre de ce point de l'ordre du jour jusqu'à sa soixante et unième session (A/71/20, par. 137).

À sa soixantième session, il sera saisi d'une version actualisée et révisée des lignes directrices aux fins de la viabilité à long terme des activités spatiales figurant dans le document A/AC.105/L.308, comme en a convenu le Sous-Comité à sa cinquante-quatrième session (A/AC.105/1138, annexe III, par. 9).

Il sera également saisi d'un document de travail soumis par la Fédération de Russie, intitulé "Considérations visant à faciliter une compréhension systématique plus large des dimensions objectives des problèmes et des dimensions fonctionnelles des solutions relatives au partage d'informations sur la situation dans l'espace extra-atmosphérique dans le cadre de la décision de créer un groupe de travail chargé d'améliorer l'échange d'informations sur les objets et les événements spatiaux" (A/AC.105/L.310), qui a été communiqué au Sous-Comité à sa cinquante-quatrième session sous la forme d'un document de séance (A/AC.105/C.1/2017/CRP.27).

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session du Sous-Comité scientifique et technique

À sa cinquante-quatrième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en vue de leur inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session (A/AC.105/1138, par. 288).

Il a noté que, conformément à l'accord intervenu à sa quarante-quatrième session (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), le colloque de sa cinquante-cinquième session, en 2017, serait organisé par le Bureau des affaires spatiales sur le thème "Vers de nouveaux horizons: la participation de l'industrie à UNISPACE+50 et au-delà" (A/AC.105/1138, par. 289).

Il a décidé de prendre des mesures supplémentaires concernant la gestion des présentations scientifiques et techniques, comme indiqué dans le document A/AC.105/1138, par. 292.

7. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-sixième session

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 71/90 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique, à sa cinquante-sixième session, a examiné les questions de fond suivantes:

a) Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit de l'espace (A/AC.105/1122, par. 55 à 69);

b) État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (A/AC.105/1122, par. 70 à 83);

c) Questions relatives à définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (A/AC.105/1122, par. 84 à 113);

d) Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/1122, par. 114 à 123);

e) Renforcement des capacités dans le domaine du droit de l'espace (A/AC.105/1122, par. 124 à 136);

- f) Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (A/AC.105/1122, par. 137 à 149);
- g) Échange général d'informations et de vues sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique (A/AC.105/1122, par. 150 à 173);
- h) Échange général d'informations sur les instruments juridiquement non contraignants des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/1122, par. 174 à 184);
- i) Débat général sur les aspects juridiques de la gestion du trafic spatial (A/AC.105/1122, par. 185 à 203);
- j) Débat général sur l'application du droit international aux activités des petits satellites (voir A/AC.105/1122, par. 204 à 220);
- k) Débat général sur les modèles juridiques envisageables pour les activités d'exploration, d'exploitation et d'utilisation des ressources spatiales (A/AC.105/1122, par. 221 à 250);
- l) Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (A/AC.105/1122, par. 251 à 266);
- m) Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-septième session du Sous-Comité juridique (A/AC.105/1122, par. 267 à 276).

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

À la cinquante-sixième session du Sous-Comité juridique, le Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace a arrêté le texte et la présentation d'un projet de déclaration sur le cinquantième anniversaire du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (Traité sur l'espace extra-atmosphérique) (A/AC.105/1122, annexe I, par. 9). Le Comité sera saisi du texte du projet de déclaration pour examen à sa soixantième session (A/AC.105/L.311, annexe).

Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Le Comité sera saisi d'un rapport du Groupe de travail chargé de l'examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur les travaux menés dans le cadre de son plan de travail pluriannuel (A/AC.105/C.2/112).

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-septième session du Sous-Comité juridique

À sa cinquante-sixième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique en vue de leur inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-septième session (A/AC.105/1122, par. 271).

Le Sous-Comité est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient à nouveau être invités à organiser un colloque, qui se tiendrait lors de sa cinquante-septième session (A/AC.105/1122, par. 275).

8. Espace et développement durable

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et au développement durable sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 216 à 230).

9. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sur le point de son ordre du jour intitulé "Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle" sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 231 à 240).

10. L'espace et l'eau

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et à l'eau sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 241 à 247).

11. Espace et changement climatique

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'espace et au changement climatique sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 248 à 263).

12. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sur le point de son ordre du jour consacré à l'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 264 à 281).

Le Comité sera saisi du rapport spécial de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (ONU-Espace) sur les progrès accomplis au sein du système des Nations Unies en matière de météorologie de l'espace (A/AC.105/1146).

13. Rôle futur du Comité

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sur le point de son ordre du jour consacré à son rôle futur sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 282 à 289).

14. Questions diverses

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sur le point de son ordre du jour intitulé "Questions diverses" sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 290 à 323).

Préparatifs d'UNISPACE+50

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sur le cinquanteenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 292 à 308).

À sa cinquante-quatrième session, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné les préparatifs d'UNISPACE+50 lors d'une réunion de son Groupe de travail plénier (A/AC.105/1138, annexe I, par. 5 à 21).

À sa cinquante-sixième session, il a examiné les préparatifs d'UNISPACE+50 lors d'une réunion de son Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (A/AC.105/1122, annexe I, par. 6 à 8).

À sa soixantième session, le Comité sera saisi d'une note du Secrétariat intitulée "Cinquanteenaire de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: le Comité des utilisations

pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et la gouvernance mondiale des activités spatiales" (A/AC.105/1137).

Il sera saisi d'un document de séance actualisé et révisé sur l'état d'avancement des préparatifs d'UNISPACE+50 établi par le Secrétariat et dont une version antérieure a été présentée aux deux Sous-Comités à leurs sessions respectives de 2017 sous la forme des documents de séance [A/AC.105/C.1/2017/CRP.5](#) et [A/AC.105/C.2/2017/CRP.5](#). Il sera également saisi d'un document de séance sur les moyens dont le Bureau des affaires spatiales dispose pour coopérer avec des entités non gouvernementales dans le domaine spatial au profit des pays en développement (A/AC.105/1138, annexe I, par. 13).

Composition du Comité

À sa cinquante-sixième session, le Sous-Comité juridique a pris note de la demande d'adhésion au Comité déposée par Bahreïn (A/AC.105/1122, par. 17). Le Comité sera saisi de cette demande pour examen à sa soixantième session.

Statut d'observateur permanent auprès du Comité

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique, à leurs sessions respectives de 2017, ont pris note de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposée par la Fondation européenne de la science, représentée par le Comité européen pour la science spatiale (A/AC.105/1138, par. 13 et A/AC.105/1122, par. 18). Le Comité sera saisi de cette demande pour examen à sa soixantième session.

Le Comité sera également saisi pour examen de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposée par le Consortium universitaire d'ingénierie spatiale.

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2018-2019

Les délibérations que le Comité a tenues à sa cinquante-neuvième session sont consignées dans son rapport (A/71/20, par. 310 et 311).

À sa soixantième session, le Comité sera saisi pour examen des candidatures reçues par le Secrétariat pour les sièges à pourvoir aux bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2018-2019.

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être, s'il y a lieu, examiner des questions autres que celles énumérées ci-dessus.

Table ronde

À sa cinquante-neuvième session, le Comité a fait sienne la recommandation formulée par le Sous-Comité juridique à sa cinquante-cinquième session tendant à ce qu'un débat de haut niveau soit organisé par le Bureau des affaires spatiales dans l'après-midi de la journée d'ouverture de la soixantième session du Comité pour traiter des aspects juridiques, politiques, scientifiques et techniques du Traité sur l'espace extra-atmosphérique (A/71/20, par. 319). La table ronde se tiendra dans l'après-midi de la journée d'ouverture de la session et aura pour thème "Le Traité sur l'espace extra-atmosphérique: 50 ans – se projeter vers 2030".

Annexe

Calendrier indicatif des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa soixantième session*

Le calendrier ci-après indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points de l'ordre du jour seront examinés au cours de la session. L'examen de tous les points de l'ordre du jour pourra être avancé, prolongé ou reporté en fonction des besoins des membres du Comité et des contraintes d'organisation rencontrées au cours de la session.

Le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales du Sous-Comité scientifique et technique aura la possibilité de se réunir pendant la soixantième session du Comité et de bénéficier de services d'interprétation.

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
7-9 juin 2017		
Mercredi 7 juin	<i>Point 1.</i> Ouverture de la session <i>Point 2.</i> Adoption de l'ordre du jour <i>Point 3.</i> Déclaration de la présidence <i>Point 4.</i> Débat général	Table ronde organisée par le Bureau des affaires spatiales sur le thème "Le Traité sur l'espace extra-atmosphérique: 50 ans – se projeter vers 2030"
Jeudi 8 juin	<i>Point 4.</i> Débat général <i>Point 5.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 6.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-quatrième session Présentations techniques	<i>Point 4.</i> Débat général <i>Point 5.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 6.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-quatrième session Présentations techniques
Vendredi 9 juin	<i>Point 4.</i> Débat général <i>Point 5.</i> Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques <i>Point 14.</i> Questions diverses Présentations techniques	<i>Point 4.</i> Débat général <i>Point 6.</i> Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquante-quatrième session <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-sixième session Présentations techniques
12-16 juin 2017		
Lundi 12 juin	<i>Point 4.</i> Débat général <i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-sixième session <i>Point 8.</i> Espace et développement durable Présentations techniques	<i>Point 7.</i> Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-sixième session <i>Point 8.</i> Espace et développement durable <i>Point 9.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle Présentations techniques

* À sa trente-huitième session, le Comité est convenu que les États membres continueraient de recevoir un calendrier indicatif des travaux qui ne préjugerait pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (A/50/20, par. 169 b)).

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mardi 13 juin	<p><i>Point 8.</i> Espace et développement durable</p> <p><i>Point 9.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle</p> <p><i>Point 10.</i> L'espace et l'eau</p> <p>Présentations techniques</p>	<p><i>Point 9.</i> Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle</p> <p><i>Point 10.</i> L'espace et l'eau</p> <p><i>Point 11.</i> Espace et changement climatique</p> <p>Présentations techniques</p>
Mercredi 14 juin	<p><i>Point 10.</i> L'espace et l'eau</p> <p><i>Point 11.</i> Espace et changement climatique</p> <p><i>Point 12.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p>Présentations techniques</p>	<p><i>Point 11.</i> Espace et changement climatique</p> <p><i>Point 12.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p><i>Point 13.</i> Rôle futur du Comité</p> <p>Présentations techniques</p>
Jeudi 15 juin	<p><i>Point 12.</i> L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies</p> <p><i>Point 13.</i> Rôle futur du Comité</p> <p><i>Point 14.</i> Questions diverses</p> <p>Présentations techniques</p>	<p><i>Point 13.</i> Rôle futur du Comité</p> <p><i>Point 14.</i> Questions diverses</p> <p>Présentations techniques</p>
Vendredi 16 juin	<p><i>Point 15.</i> Rapport du Comité à l'Assemblée générale</p>	<p><i>Point 15.</i> Rapport du Comité à l'Assemblée générale</p>